

Vœux de Monsieur le Maire

Chères Bodiciennes, chers Bodiciens,

J'espère que vous vous portez bien.

Beaucoup de choses ont été différentes au cours de cette année passée !

L'année 2021 fait déjà presque partie de l'histoire. Une année qui nous a demandé beaucoup, à nous et à nos proches.

Nous vivons désormais avec des restrictions diverses et nous nous sommes habitués à cette situation, sans pouvoir encore parler de routine. Il n'est d'ailleurs pas toujours facile de vous expliquer les directives sans cesse adaptées et changeantes de notre gouvernement.

L'important reste que les contacts sociaux doivent être conservés en prenant en compte les conditions restrictives actuelles.

La vie doit continuer tout en protégeant notre santé ainsi que celle de ceux qui vous sont chers. Il faut aller de l'avant, pro activement mais prudemment.

Le conseil municipal et moi-même formons le vœu qu'au cours de cette nouvelle année nos vies pourront reprendre leur cours normal et que nous pourrons nous retrouver pour les nombreuses manifestations qui se dérouleront en 2022.

Prenez soin de vous.

Bonne année et à bientôt !

Votre Maire



Le Maire et le Conseil Municipal

VOEUX AU MAIRE

Les préconisations de la préfecture nous obligent à annuler les vœux au Maire. En effet, les conditions sanitaires se dégradent à nouveau. Il est plus prudent d'annuler tout rassemblement.

Nous en sommes navrés, nous priorisons la santé.

L'EGLISE

Le plan de restauration de notre église est pratiquement terminé : sablage, restauration façade, restauration du clocher, peintures intérieures, éclairage intérieur, installation d'une VMC. Sa mise en valeur a été complétée par l'installation d'un éclairage extérieur exceptionnel. Venez la découvrir dès la tombée de la nuit.

SAPIN DE NOEL

Nous remercions l'association « L'Aiguille Rit ». L'équipe de Mme SAELENS a confectionné l'ensemble des nœuds que vous retrouvez sur les sapins installés le long de la traversée de Bousies. Aurélie Briatte, Natacha Gosselin et Daniel Semail les ont installés avec les guirlandes. Ils ont créé l'esprit de Noël, merci.

COMPTEUR D'EAU

Le relevé des consommations commencera mi-janvier. Nous vous invitons à accueillir notre agent. Pensez à rendre accessible le compteur.

ILLUMINATIONS

La municipalité a organisé un concours des illuminations. Les gagnants sont, du premier au cinquième : Ludivine VILLETTE, Samuel HARBONNIER, Isabelle FAGOT, Bruno DANCZAK et Jacqueline FARINEAUX.

Cédric LEBUFFE, Sophie COLLET, Marie Madeleine DELOFFRE, Sylvie et Christophe MAILLET, Mercedes VAN BEERS, William LANTOINE ont également participé à cette animation.

Merci à vous.

Les lots ont été remis directement aux gagnants, à domicile. Les conditions sanitaires actuelles nous ont encore obligés à limiter les rassemblements. Encore merci à toutes et tous, il n'y a pas de petites illuminations

TROTTOIRS

Nous vous rappelons que les trottoirs sont destinés aux piétons et non aux véhicules. Il y a suffisamment de place de stationnement dans notre village. Si vous avez une cour, utilisez là.

Se garer à sa porte est utopique, il n'est pas interdit de marcher.

Nous sommes surpris de devoir rappeler régulièrement ce fait. Vous êtes pourtant responsable et citoyen, Vous nous le prouvez tous les jours.

« Une belle âme a toujours la même douceur patiente et le même soin à s'occuper d'autrui »

Henri-Frédéric Amiel

Le Maire et le Conseil Municipal

SAMEDI 5 FEVRIER Ballroom Dance Show'. (Sous réserves des mesures sanitaires)

La commission culture organise une soirée spectacle avec le **Ballroom Dance Show'**.

1H30 de spectacle à la salle des fêtes. Trois couples de danseurs feront leur show de danses sportives et latino-américaines.

Tarif entrée : 9€, Tarif pré vente 8€, Tarif enfant jusqu'à 12 ans : 5€

Renseignements au 07.87.87.80.24 Mme BRIATTE.

DIMANCHE 6 FEVRIER Bourse multi-collections. (Sous réserves des mesures sanitaires)

La confrérie de la cerise du Pays de Mormal organise le Dimanche 6 février 2022 une bourse multi-collections. Vous y trouverez des cartes postales, des timbres, de la monnaie, des documents anciens, des livres, des bandes dessinées, des vinyles, des jouets anciens et modernes et bien d'autres collections.

Entrée gratuite de 9H à 17H à la salle des fêtes.

Médecin de garde : En cas d'urgence faites le 03.20.33.20.33

PERMANENCES

Monsieur le Maire : le 11 et 25 janvier de 17 h 00 à 17 h 30,

Les Adjoints : Sur rendez vous

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS

Consultation des Nourrissons sur rendez-vous au 03.59.73.16.50 local PMI

CARSAT au 39.60, **Assistante sociale** 03.59.73.16.50, **Retraite complémentaire** 08.20.20.01.89.

BUS BLEU service public 03.59.73.18.20 ou avesnois.franceservices@lenord.fr

➤ Elections : Inscription en ligne sur service-public.fr